

*Département de la SOMME  
Arrondissement de MONTDIDIER  
Canton de MOREUIL  
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

Nbre de conseillers : 10  
Nbre de présents : 6  
Nbre de représenté(s) : 3  
Nbre d'absent(s)/excusé(s) : 1

Date de convocation : 13/04/2018  
Date d'affichage : 18/04/2018

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU Conseil Municipal du 17 avril 2018**

Le dix-sept avril deux mille dix-huit à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

**Etaient présents** : Mme ALLIOTE Sophie - M. BINET Frédéric - M. CARON Yves  
M. GAUDRILLER Patrick - M. SALOME Marc - M. WALLET Jacky

**Etaient représentés** : M. BOILEAU Florent (Pouvoir à Marc SALOME) - Mme CHAVERON Colette (Pouvoir à Yves CARON) - M. PERRIN Sébastien (Pouvoir à Mme ALLIOTE Sophie)

**Etait absente** : Mme CADET Vinciane

M. Jacky WALLET est nommé secrétaire de séance.

**Objet : Réalisation d'un emprunt pour le financement des travaux**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2337-3, L. 2121-29,

VU le budget primitif voté,

VU le recours à l'emprunt inscrit au budget primitif 2018,

CONSIDERANT que le programme d'investissement de l'année 2018 fait ressortir un besoin de financement notamment pour les projets relatifs à la mise aux normes de l'assainissement de l'école et la réfection du chemin du tour de ville.

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que la capacité d'autofinancement de la collectivité étant insuffisante, il y a lieu de recourir à un emprunt à hauteur 150 000 euros nécessaire à l'équilibre des opérations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'Autoriser Monsieur le maire à négocier librement les conditions financières du prêt (durée, taux, périodicité notamment) avec les établissements bancaires, pour un montant de 150 000 euros.

Fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire,  
Frédéric BINET